

## RAPPORT MORAL 2017

Pour la troisième fois, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de l'année écoulée. 2017 fut une année intense pour la fédération régionale mais qui est pourtant synonyme de « grand écart ».

Pourquoi cette impression de faire le « grand écart » ?

Parce que d'un côté, nous avons répondu présent à un très grand nombre de sollicitations soit pour siéger dans les commissions régionales, soit pour agir comme médiateur environnemental, ou encore pour faire face à l'actualité. Nous n'avons guère pu souffler en 2017, tout particulièrement lors du second semestre qui a vu se mettre en place les groupes techniques et ateliers des divers plans ou programmes régionaux en phase d'élaboration. Nous avons alors pu parler : déchets, économie circulaire, eau, biomasse, carrières, littoral, biodiversité, etc.

Mais de l'autre côté, notre fédération régionale ressort très affaiblie au niveau comptable de cette année. La situation, qui vous sera présentée en détail par la suite, est assez grave et nous nous devons de rebondir et de trouver de nouvelles ressources financières pour pouvoir continuer à travailler avec l'appui de salariés. Condition *sine qua non* de notre efficacité et de notre disponibilité

Mais revenons aux sujets qui peuvent nous apporter satisfaction.

En premier lieu, je tiens à me réjouir avec vous de l'adhésion de l'UDPN 44. Ceci vient finaliser la structuration fédérale au niveau régional puisque notre fédération intègre maintenant les 5 fédérations départementales.

Autre point, l'obtention de notre agrément nous permettant d'accueillir des jeunes volontaires en service civique. Nous en parlions depuis longtemps, et bien, cela s'est concrétisé en 2017. Nous accueillons depuis mi-octobre 2017 notre première volontaire, Claire Hamard, qui essuie les plâtres. Je ne peux que l'encourager à participer encore pleinement à nos activités et nous aider à structurer la place que peut avoir un volontaire dans notre organisation.

Deux autres agréments, particulièrement précieux obtenus cette année rappellent que notre fédération est reconnue pour ses actions de défense de la nature et de l'environnement, je parle ici de notre agrément au titre du code de l'environnement et de notre agrément de représentativité, tous deux renouvelés en 2017.

Autre forme de reconnaissance, le fait que nos deux sièges au CESER des Pays de la Loire aient été renouvelés eux aussi en fin d'année 2017. Nous continuerons donc à œuvrer avec

les autres associations pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans cette instance.

Notre fédération régionale a su en 2017 mener des actions de sensibilisation auprès du grand public, avec le concours de différents partenaires, État et Région notamment, et je tiens à les en remercier. Ces actions furent fédérales, c'est-à-dire qu'elles ont été menées par un grand nombre d'associations de notre mouvement en Pays de la Loire et qu'elles ont été animées par la fédération régionale. Je pense en particulier à la campagne de l'Appel du Sol et à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Je souhaite que ce genre d'actions fédérales se renouvèle tous les ans. Elles permettent à tous de prendre conscience de notre capacité de changer positivement le quotidien.

Pour conclure, je ne peux que remercier les bénévoles actifs qui s'investissent dans les instances où nous siégeons, plus de 40 en 2017, pour porter la voix de la nature, ainsi que les salariés, volontaires et stagiaires qui appuient le travail des bénévoles. Gageons que ces investissements permettent de créer de bonnes conditions pour la co-construction des politiques régionales et des projets sur nos territoires.

Le président, Jean-Christophe GAVALLET